

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

**Extrait du Registre
des Délibérations du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre des
membres
en exercice : 42

Séance du 31 janvier 1996

Sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Présents : 39 votants :

tous les délégués

sauf : Mme JUILLARD, Mme PETER, M. BERNECKER, représentés
respectivement par les délégués suppléants : Mlle ERNENWEIN, M.
BERTRAND, M. KREBS,
et MM. MEYER Ch., ZINCK, GROSS, non représentés

N° 5/1996

Objet : **Délégation d'attributions au bureau.**

Monsieur HAAS J.M. présidant la séance pour ce point, propose de donner
délégation d'attributions au Bureau pour la durée de son mandat.

***Après en avoir délibéré le Conseil de Communauté décide à
l'unanimité de donner pouvoir au Bureau de la Communauté de Commune
de la Vallée de la Sauer pour la durée de son mandat et de l'autoriser à :***

- 1. Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être réglementairement négociés en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget.***
- 2. Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans.***
- 3. Passer les contrats d'assurance.***
- 4. Créer les règles comptables nécessaires au fonctionnement des services de la Communauté de Communes.***
- 5. Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges.***
- 6. Décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 30 000 F .***
- 7. Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de Justice et experts.***

Pour extrait conforme
le 13 février 1996

Le Président
Bernard LOGEL

